

Mesure exceptionnelle « embargo russe » - Secteur des fruits et légumes

ATTENTION

Concernant le dispositif 3 pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2015, **le quota "légumes" est atteint.**

Par conséquent, il n'est plus possible de prendre en compte de nouvelle notification sur ces produits.

Seules sont donc désormais éligibles au dispositif "embargo russe" les opérations réalisées pour des pommes ou des poires.

SUIVI DE L'UTILISATION DU QUOTA (sur la base des volumes notifiés pour les opérations non réalisées, volumes réalisés pour les autres)

Totaux	quota	opérations notifiées	solde
Pommes	3 800	2 532	1 169
Poires		99	
Tomates piments doux ou poivrons concombres et cornichons	1 450		-427
carottes		1 877	

SUIVI DES REALISATIONS

Totaux	quota	opérations notifiées	solde
Pommes	3 800	2 344	1 357
Poires		99	
Tomates piments doux ou poivrons concombres et cornichons	1 450		-427
carottes		1 877	